

Conseil Municipal du 20 mars 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 mars 2026 à 19h00 à la salle du conseil de la Mairie d'Albas sous la présidence de M. Jean-Pierre ALAUX, Maire sortant.

Présents : M. Jean-Pierre ALAUX, Mme Mie BEAUVILLAIN, M. Didier GUYOT, Mme Catherine PREVOT, M. Marc DECOUDIN, Mme Noémie BOUYEUX, M. Lionel CURT, Mme Pauline ROBESAT, M. Dominique FLERON, Mme Marie-France QUEBRIAC, Mme Jolanda VAN DE LAAR, M. Daniel ROUDIERE, Mme Laura HESLENFELD

Absents excusés :

M. Jérôme COUTURE a donné pouvoir à M. Marc DECOUDIN par procuration reçue le 17 mars 2026.

Mme Melha MAMMERI a donné pouvoir à Mme Catherine PREVOT par procuration reçue le 17 mars 2026.

Mme Catherine PREVOT est nommée secrétaire de séance.

M. Lionel CURT et M. Dominique FLERON sont nommés assesseurs lors du vote.

M. Marc DECOUDIN se désigne volontaire pour le remplissage des documents de séance.

Installation du nouveau Conseil Municipal

M. Jean-Pierre ALAUX, Maire sortant, constate que le nouveau Conseil Municipal issu de l'élection Municipale du 15 mars 2026 est installé.

Il invite M. Daniel ROUDIERE, doyen de celui-ci, à prendre la présidence afin de procéder à l'élection du nouveau maire de la commune.

Election du Maire

M. Lionel CURT propose Mme Mie BEAUVILLAIN pour le poste de maire.

Mme Mie BEAUVILLAIN déclare ne pas souhaiter se présenter en tant que maire.

M. Jean-Pierre ALAUX est le seul candidat à cette élection.

Le vote est à bulletins secrets.

Pour : 13 voix

Blancs : 2 voix

M. Jean-Pierre ALAUX est élu Maire de la Commune d'Albas.

M. Daniel ROUDIERE cède donc la présidence du Conseil Municipal au nouveau Maire d'Albas.

Fixation du nombre d'adjoints au Maire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le nombre de 2 adjoints.

Cette résolution est adoptée à 12 voix pour et 3 voix contre.

Election des adjoints au Maire

Candidats :

Mme Mie BEAUVILLAIN

M. Didier GUYOT

Mme Noémie BOUYEUX

Le vote est à bulletins secrets.

Mme Mie BEAUVILLAIN / M. Didier GUYOT remporte 12 voix

Mme Noémie BOUYEUX / M. Didier GUYOT remporte 1 voix

2 nuls

Mme Mie BEAUVILLAIN et M. Didier GUYOT sont élus Adjoints au Maire de la Commune d'Albas.

Le procès verbal est clos à 19h40.

Lecture de la Charte de l' élu local

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la Charte de l' élu local.

Il remet copie des Articles L1111-12 à L1111-14 à l'ensemble des conseillers municipaux.

Mme Pauline ROBESAT note que la lecture s'est faite en l'absence de M. Marc DECOUDIN qui a quitté la salle temporairement.

M. le Maire propose de refaire la lecture de cette charte, le Conseil à l'unanimité décline cette proposition, M. Marc Decoudin étant élu depuis 12 ans au Conseil Municipal et déclare connaître cette charte.

Fixation des indemnités

Enveloppe générale : 2788, 53 euros

Maire : 40.30 %

Adjoints : 11.77 %

Délégation du conseil municipal au maire

Monsieur le Maire rappelle que l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Il l'invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'article L. 2122-22

La décision est prise à l'unanimité de supprimer la prérogative n°3

La décision est prise à l'unanimité de laisser l'enveloppe à 4000 euros (alinéa n°20)

La décision est prise à l'unanimité de supprimer la prérogative n°25

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

1) SYDED

Titulaire : Mme Mie BEAUVILLAIN

Suppléante : Mme Catherine PREVOT

2) Réseau des Communes Forestières

Titulaire : Mme Pauline ROBESAT

Suppléant : M. Jérôme COUTURE est proposé par Monsieur le Maire, à confirmer ultérieurement.

3) Territoire d'énergie

Titulaire : M. Jean-Pierre ALAUX

Suppléants : M. Didier GUYOT

4) SIFA

Titulaire : M. Dominique FLERON

Suppléante : Mme Jolanda VAN DE LAAR

5) RPI

Titulaire : Mme Laura HESLENFELD

Suppléantes : Mme Noémie BOUYEUX – Mme Pauline ROBESAT

Mme Mie BEAUVILLAIN adresse un mot de remerciement à l'ensemble des membres du conseil.

M. Lionel CURT propose de changer la configuration de la salle des futurs conseils municipaux pour permettre à tous de s'asseoir autour d'une table.

M. Lionel CURT demande la possibilité de rédiger un mot sur Albas infos afin de remercier les habitants qui ont voté pour leur liste.

Plus aucun membre du Conseil ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 20H20.

Signatures :